27me Année N° 155 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Lundi 4 Juin 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 13

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 3 JUIN 1883

L'ARMÉE COLONIALE

Après quels tâtonnements, aux prix de quels efforts et de quel désordre le gouvernement parvint, il y a deux ans, à recruter le corps expéditionnaire de Tunisie, on ne l'a pas oublié. On se rappelle mieux encore que ces troupes, composées de tout jeunes soldats mal rompus à la fatigue, accoutumés au climat tempéré de la France, eurent à souffrir, en Afrique, des marches, de la chaleur et de la maladie. Le typhus s'abattit sur elles, opérant dans leurs rangs de larges vides. Sous la première impression de cette difficulté à trouver, dans un effectif armé aussi considérable que le nôtre, un corps expéditionnaire de vingt à trente mille hommes, et sous le coup de la mortalité qui sévissait contre lui, l'opinion publique s'émut. De toutes parts on sentit, on proclama que notre organisation militaire, bonne pour la guerre continentale, ne s'accommodait pas aux exigences des expéditions lointaines. Il y avait donc quelque chose à faire, et le mot d'armée coloniale fut bientôt sur toutes les lèvres.

Le gouvernement suivit, mais avec lenteur, ce mouvement de l'opinion. Combien plus il se serait hâté s'il avait été question pour lui de chasser un religieux de son couvent, d'interdire l'enseignement à des Jésuites, de molester le clergé ou d'enlever du lit des malades dans les hôpitaux des Sœurs de charité ! Dans cet ordre, il est d'une incomparable activité ; en comparaison de sa diligence, la célérité pourtant proverbiale de César ne compte pas. Mais, puisqu'il s'agissait simplement d'une affaire grave, exigeant du travail, de la réflexion, intéressant la santé et la vie de nos soldats, et l'efficace défense du pays, pourquoi se serait-il tant pressé ?

Cependant, un projet d'organisation d'une armée coloniale a été à la fin déposé et une commission *ad hoc* nommée. La question est depuis un an, croyons-nous, à l'étude. A quel point en est-on ? La commission se réunit-elle souvent et travaille-t-elle avec soin ? Sur tout cela les renseignements sont obscurs, tant on est discret. Une commission parlementaire n'a cependant pas pour office d'imiter la femme honnête de l'antiquité ; elle doit faire parler de soi. Ce silence et cette inaction n'ont déjà que trop duré ; leur prolongation, dans les conjonctures présentes, serait absolument coupable. Ce n'est pas là, du reste, l'avis des seuls conservateurs.

Pas plus tard qu'hier soir, un journal républicain, *Paris*, demandait « au gouvernement et à la commission de se mettre d'accord sur le projet d'organisation de l'armée coloniale et de soumettre ce projet le plus tôt possible à la sanction du Parlement. *Il y va*, ajoutait-il, *des plus grands intérêts de la Patrie.* » Pourquoi, en effet, ces inexplicables lenteurs ? Nos députés et nos ministres s'imagineraient-ils par hasard qu'au moment où les premiers renforts partent pour le Tonkin nos soldats sont plus âgés, plus endurcis aux fatigues que leurs camarades du corps expéditionnaire de Tunisie, ou que le climat de l'Indo-Chine est moins pernicieux que celui de l'Afrique ? L'expérience de la Tunisie ne leur suffit-elle pas et attendent-ils, avant de prendre un parti, une seconde épreuve au Tonkin ?

En tout cas, si, sourds aux conseils pressants de leurs amis eux-mêmes, nos maîtres ne se hâtent de proposer une mesure quelconque, c'est à une accusation d'inhumanité qu'ils s'exposeront ; mais quel démon peut les pousser, quand ils sont déjà sans esprit, à paraître sans entrailles pour les autres ? Et pourtant, ces députés si durs à autrui sont singulièrement tendres à eux-mêmes. N'ont-ils pas jadis, pour la plupart, invoqué contre le séjour des Chambres à Versailles la chaleur du voyage pendant les sessions d'été ?

LA CORRESPONDANCE DU COMMANDANT RIVIÈRE

Des lettres d'Henri Rivière, publiées par M. Ferdinand Delaunay dans le *Temps*, jettent quelque lumière sur les circonstances qui ont précédé le douloureux événement du 18 mai 1883. De l'ensemble de cette correspondance, il ressort trop évidemment, hélas ! que dans ces dernières années, notre diplomatie n'avait rien fait, rien prévu; que nos ministères éphémères laissaient sans instructions précises, sans autorité, sans secours, les commandants de nos stations maritimes; que ces malheureux officiers, lorsqu'ils se voyaient obligés d'agir pour défendre leurs stations, leur pavillon, nos nationaux et nos intérêts, s'attendaient toujours à être disgraciés ou désavoués; enfin que l'incurie des Chambres, qui perdaient un temps précieux en discussions stériles, l'instabilité du pouvoir dirigeant et l'ignorance des gouvernants rendaient inévitables de terribles catastrophes.

La correspondance publiée par M. Delaunay commence au moment où Rivière quitte Saïgon. Le commandant écrit, à la date du 26 mars 1882 :

« Nous allons tâcher de nous établir au Tonkin plus solidement que nous n'y sommes. » Rien n'est bien précis dans mes instructions. »

La prise de Hanoï

La lettre suivante, datée de Hanoï, 27 avril, 2 mai, raconte la prise de Hanoï. Elle présente un véritable intérêt historique :

« Mon cher ami, je vous écris, au lendemain du jour où nous avons pris une citadelle. J'ai été si occupé de toutes façons, que je n'ai pas pu le faire plus tôt. Je suis très embarrassé pour vous raconter cela. Dans ma précédente lettre, je vous annonçais mon départ pour le Tonkin. Nous y avons des droits de protectorat et nous y occupons deux points avec de petites garnisons : Haï Phong, vers la mer, avec 100 hommes, et Hanoï, sur le fleuve Rouge, avec 200 hommes. Ma mission était de renforcer la garnison de Hanoï, ce pour quoi on ne demandait pas la permission de la cour de Hué, et de créer un poste, toujours sans permission, à la rivière Claire, sur le fleuve Rouge, à une dizaine de lieues au dessus de Hanoï. Mais, disaient mes instructions, avec un grand luxe d'adverbes, il fallait agir pacifiquement, politiquement, administrativement, et ne pas tirer un coup de fusil.

» C'était facile à dire.

» Dès mon arrivée, le Rong-Doc (le gouverneur de la citadelle) nous témoigna une excessive méfiance et se mit à se fortifier de la façon la plus active. La citadelle devenait pour nous, surtout si quelque aventurier européen s'en mêlait, un danger chaque jour plus grand. Aussi le 25 avril, après avoir accordé au Rong-Doc deux heures pour me la rendre, je l'ai prise. Bombardement, attaque sur la porte Nord, fausse attaque sur la porte de l'Est, escalade au bastion Nord-Ouest, et tout a été fini en deux heures. Bien que les Annamites se soient défendus plus qu'on n'avait pu le croire, nous n'avons eu que quatre blessés. Ils ont eu quarante tués. Nous n'avons recueilli dans nos ambulances que vingt de leurs blessés, tous ceux qui ont pu s'enfuir s'étant enfuis...

» Maintenant les difficultés commencent.

» Nous communiquons de Hanoï à Haï-Phong par eau (fleuves et canaux) ; or, on nous fait des barrages à ces canaux à l'aide de pierres et de bambous en estacade, de jonques coulées, etc. Il va falloir déblayer tout cela. C'est la guerre avec ses préoccupations, toujours en éveil pour tout prévoir et tout déjouer. En somme, je ne m'ennuie pas de cette activité : c'est l'intelligence appliquée à un objet particulier, aussi bien qu'à une pièce de théâtre ou à un roman...

» *Je ne sais si je serai approuvé ou désapprouvé d'avoir pris la citadelle de Hanoï...* J'ai la conscience d'avoir agi comme il le fallait... *Si on me désapprouve, je ne persisterai pas ou tre mesure à rester ici...* »

De Hanoï, le 11 juillet, Henri Rivière écrit les lignes suivantes qui signalent le désaveu du gouvernement et ses maladresses :

« C'est sans ordre et de ma propre initiative que tout s'est fait ici, la prise et le démantèlement de la citadelle, la saisie des douanes etc. A mon sens, il le fallait; mais on peut n'être pas de cet avis à Paris, et, en tout cas, on n'est pas de cet avis à Saïgon. Le gouverneur a voulu réussir par la diplomatie lente à Hué; il m'a jeté par-dessus bord et désavoué en tout. Malgré cela, il n'arrive à rien. Le gouvernement annamite négocie en dehors de lui et sous main avec les Anglais et les Chinois. Les mandarins de Hanoï, qui me savent désavoué à Hué par le gouverneur, viennent de me redemander par une lettre assez peu convenable la pagode royale fortifiée, que nos soldats occupent dans la citadelle. Je leur ai répondu que le moment de la leur rendre ne me paraissait pas encore venu. »

De Hanoï, le 21 septembre, répondant aux recommandations que je lui adressais, dit M. Delaunay, en ce qui concernait sa sécurité personnelle, recommandations, suggérées par le souvenir de la fin tragique de Francis Garnier, il écrivait :

« ... Je vous remercie des recommandations si amicales que vous me faites pour ma sûreté. Elles ne sont pas tout à fait inutiles. »

Puis, abordant la question qui le préoccupe par dessus tout, il ajoute :

« Au lendemain de la prise de Hanoï, on pouvait tout obtenir avec un peu de résolution. Malheureusement, on n'a su à quoi se décider. Quand un fait est accompli en dehors de la politique qu'il comptait suivre, un homme d'Etat n'a que deux choses à faire, le répudier nettement ou l'accepter resolûment comme nouveau point de départ. Il y avait à me désavouer hautement, et de façon effective, en rendant tout de suite la citadelle et les douanes, ce que j'avais pris, en réparant les brèches, etc. Le procédé, quoique assez rarement, peut toucher un adversaire. On bien, il fallait hardiment me donner raison, et déclarer que la prise de Hanoï n'était qu'un commencement de revendications qui allaient suivre. La cour de Hué aurait cédé.

» Le gouvernement n'a rien fait de cela : ou plutôt il a fait les deux, mollement. Il nie fort désavoué à Hué : mais il n'a rendu ni la citadelle ni les douanes. Ne faisant rien pour la paix, il proclamait seulement le désir qu'il en avait ; ne faisant rien pour la guerre, il s'obstinait aux résultats acquis. En cinq mois, le gouvernement a repris courage, voyant bien que de Saïgon ni de Paris, on ne tenterait rien, tandis qu'ici j'étais paralysé; pour plus de sûreté, les Annamites se sont jetés dans les bras de la Chine. La Chine s'est préparée tranquillement et depuis quinze jours, sans coup férir, a fait au Tonkin ce que nous aurions pu faire avec un peu d'effort : elle s'est emparée de tout le Tonkin septentrional et des deux rives du fleuve Rouge. *Quand à nous, elle nous enserre aujourd'hui de ses troupes.* »

Le commandant ajoute les détails suivants, qui éclairent d'un jour nouveau la conduite des Chinois :

« Les soldats chinois se hasardent à Hanoï même, et, comme je crois que dans les circonstances actuelles un peu de résolution est la meilleure des prudences, je ne souffrirai pas la moindre insolence de leur part.

» En somme, nous avons 400 hommes en tout à Hanoï pour garder le redan que nous occupons dans la citadelle et notre concession au bord du fleuve. J'ai quelques canonnières, que la baisse des eaux va bientôt immobiliser devant Hanoï même. Les mandarins annamites font cause commune avec les troupes chinoises et les fameux drapeaux noirs que nous devions chasser, que les Chinois devaient chasser et qu'ils viennent de prendre à leur solde. »

Quelque temps après, découragé par une longue attente, inquiet de l'avenir, il termine ainsi une nouvelle lettre :

« Le gouverneur ne sait pas ce qu'il veut et le ministre ne donne pas signe de vie. Je sais bien qu'en France on a reçu assez d'etrivières des expéditions lointaines pour qu'on ne veuille pas en commencer une nouvelle. Celle-ci, en sachant se borner, ne coûterait presque rien en hommes et en argent... Je vis au jour le jour, en attendant un dénouement, quel qu'il soit. »

Et voici ce que contient la dernière correspondance publiée par M. Delaunay : C'est l'indécision jusqu'au bout; c'est encore le défaut d'ordres précis qu'il signale.

« ... Une dépêche du ministre, que je viens de recevoir, m'annonce l'arrivée au Tonkin, par la *Corrèze*, de 500 soldats d'infanterie de marine ; mais *elle ne me dit rien de ce que j'aurai à en faire. Y a-t-il, oui ou non, une expédition sérieuse de décidée ?* .. J'avais l'intention d'envoyer le 20 de ce mois ci un télégramme au ministre pour lui demander de me remplacer. Il y a encore douze jours. Je crois que ce mois de février nous apportera des évènements définitifs et je les attends. »

Il attend des évènements définitifs; quelle phrase est la dernière de cette dernière lettre ! L'évènement définitif devait être la mort du vaillant officier.

A cette publication de lettres, M. Delaunay ajoute les réflexions suivantes :

« Ici s'arrête notre correspondance. Nous en savons assez, du reste, pour reconstituer tout le dénoûment de cette triste tragédie. Plus rapidement et mieux informés de ce qui se passe en France que le commandant Rivière, apprenant que nous nous décidions, trop tard et trop lentement, hélas ! à une action sérieuse au Tonkin, « les ennemis silencieux » resserrent chaque jour davantage leur cercle autour de Hanoï. Ils deviennent menaçants. Le péril apparaît.

» Dès lors, Henri Rivière ne songe plus au départ. Il oublie le mal qui le mine, son isolement, sa faiblesse, pour ne songer qu'à l'honneur du drapeau. Il repousse vigoureusement une attaque, exécute plusieurs sorties, et, toujours *attendant* le secours qui doit venir, la loi qu'on ne vote pas, il trouve une mort glorieuse au champ d'honneur.

» Notre douleur est trop récente et trop vive pour que nous songions à peser et à distribuer les responsabilités; il s'élève de ces pages que nous venons de relire une protestation qui sera entendue. Puisse-t-elle nous servir de leçon ! »

M. Delaunay ne veut pas distribuer les responsabilités. Mais le pays, éclairé maintenant, n'aura pas de peine à reconnaître les coupables et, nous l'espérons, il les jugera comme ils le méritent.

REVUE DE LA PRESSE

LE DANGER DES DEMI-MESURES AU TONKIN

NÉCESSITÉ D'OCCUPER HUÉ CAPITALE DE L'ANNAM

M. Paul Leroy-Beaulieu publie dans l'*Economiste Français* sur la question du Tonkin un article très-long, mais que son extrême importance nous engage à reproduire *in-extenso* :

Le grand défaut de la politique extérieure de la France dans les derniers temps, c'est l'indécision. Ne rien faire au moment opportun, gagner du temps, ce qui, d'après une fine remarque, est le meilleur moyen de tout compromettre, attendre tergiverser, voilà ce que nous n'avons jamais cessé de faire depuis dix ans.

Jamais nous n'avons vu assez clairement le but à atteindre et les moyens de l'atteindre. Dès que la question de Tunisie fut posée, immédiatement dans ce journal nous écrivîmes qu'il fallait occuper, sans le moindre retard, et Tunis, et Bizerte, et Sousse, et Sfax, et Gabès, et mettre garnison à titre définitif dans toutes ces localités. On ne s'y résolut pas d'abord. On parla de Kroumirs ; on désavoua toute pensée d'occupation ; on ne voulut pas entrer à Tunis ; on finit cependant par le faire ; mais on ne se décida pas en temps opportun à aller à Sousse, à Sfax, à Gabès. Il fallut pourtant aussi s'y rendre. On rappe la prematurément une partie des troupes. On dut recommencer l'expédition. Bref, toutes ces tergiversations doublèrent les difficultés militaires, les difficultés politiques et les difficultés diplomatiques. On se donna ainsi une sorte d'apparence de duplicité, tandis qu'on avait toujours été de la plus complète bonne foi.

Si nous rappelons que l'*Economiste français*, des les premiers jours de l'affaire tunisienne, a entrevu clairement les évènements et les solutions (1), ce n'est pas par un frivole sentiment de vanité, c'est parce que la question du Tonkin nous semble présenter beaucoup d'analogie avec celle de Tunis, et que dans celle-là comme dans celle-ci les demi-mesures nous semblent singulièrement décevantes et fâcheuses.

En Egypte, ce sont les mêmes tergiversations qui ont affaibli notre politique et qui, en définitive, nous ont fait évincer du pays. Cette irréparable et désastreuse affaire d'Egypte a porté à notre influence dans le monde le coup le plus terrible. Dès lors, chacun nous a pris pour une bergerie, pour une nation de moutons bêlants, supportant avec résignation tous les affronts. Pour n'avoir pas envoyé une douzaine de mille hommes en Egypte, où l'expérience a montré qu'ils n'auraient été exposés à aucun danger, nous nous sommes suscité des avanies sur tous les points du monde. Il n'est pas de roitelet, depuis la reine de Tananarive jusqu'à Tu-Duc, qui ne croie que nous sommes devenus un peuple qu'on peut bafouer, vexer, insulter. Nos amis d'Europe, les Anglais notamment, sont tellement entrés dans cette idée, que toute velléité de notre part de résister aux injures et aux injustices les irrite et les indigne.

∴

Notre déplorable abstention en Egypte, à côté de ces conséquences si malheureuses, a cependant eu un bon effet. Elle a réveillé notre pays ; chacun a vu l'étendue de la faute commise ; chacun a compris qu'une grande nation comme la France ne peut abdiquer toute influence au dehors, qu'elle ne peut, quand on lui donne un soufflet, tendre chrétiennement l'autre joue. Aussi dans tous les rangs de la population sans exception, parmi les commerçants, comme parmi les ouvriers, comme parmi les hommes adonnés aux professions libérales, il existe un sentiment très énergique aujourd'hui : c'est que le France doit faire respecter résolûment son drapeau dans le monde entier ; c'est que si l'un de ses enfants est frappé ou vexé, il doit être solennellement vengé.

Quelques journaux étrangers, notamment les feuilles anglaises, ne se doutent pas de l'intensité et de la généralité de ce sentiment. Ils parlent de chauvinisme, d'entreprises financières, etc. ; ils traitent les expéditions nécessaires, devant lesquelles nous ne reculons pas, comme si c'étaient des escapades qu'ils n'hésitent pas à appeler ridicules, oubliant ainsi et l'expédition d'Abyssinie, et celle des Achantis, et celle du Zoulouland, et celle d'Afganistan, et celle d'Egypte.

Les journaux anglais qui parlent ainsi se trompent : c'est un sentiment national très profond qui fait agir la France. Les spéculations financières ou autres sont absolument étrangères à toutes ces questions, car jamais on n'a entendu parler d'une Société de Madagascar ou d'une Société du Tonkin. La France comprend qu'il y a pour elle un intérêt vital à ne plus supporter les dédains et les injures que le premier venu peut vouloir lui infliger.

∴

Il est bon que l'étranger se détrompe : le vote de la Chambre dans la question d'Egypte l'avait induit dans une grosse erreur. Ce vote a été une surprise, une sorte de coalition pour faire tomber un ministère ; mais le résultat pour notre politique national a été tellement fâcheux et tellement clair qu'aujourd'hui personne n'oserait plus reparaître à la tribune pour conseiller à la France l'abstention. On l'a bien vu dans cette question du Tonkin : quand la discussion sur les crédits est venue au Sénat, avant les nouvelles si graves des jours derniers, aucun sénateur n'a fait une opposition de principe.

La droite, c'est à-dire, le parti qui combat le gouvernement, s'était réunie avant la séance, et elle n'a pas voulu prendre la résolution de rejeter les crédits. Les orateurs qui ont présenté des critiques, comme M. Fournier, notre ancien ambassadeur à Constantinople, et M. Buffet, ont fait des objections sur des points particuliers, sur certains articles, mais aucun n'a recommandé de renoncer à l'entreprise; et quand il a fallu aller au vote, les crédits ont été votés à l'unanimité moins quatre voix. Nous en félicitons cordialement le Sénat, toutes les fractions du corps sénatorial.

A la Chambre, l'unanimité a été plus complète encore : il est vrai que la mort du commandant Rivière et l'échec de nos soldats étaient connus. Aucun orateur, ni de l'extrême gauche, ni de l'extrême droite, n'est monté à la tribune pour repousser les crédits. Si quelqu'un avait intérieurement l'envie de blâmer l'expédition, il sentait que ç'eût été une mortelle injure au sentiment national. Bien plus, un orateur de l'extrême gauche et un orateur de la droite sont venus déclarer qu'en présence de nos morts et de l'affront à venger ils renonçaient à toute opposition. C'est à l'unanimité de 500 votants que les crédits ont été accordés au ministère : comme on le voit, il n'y a même pas eu d'abstentions, puisque plus des neuf dixièmes de la Chambre ont pris part au scrutin, où ne s'est rencontré aucun vote négatif.

Cette unanimité au Sénat et à la Chambre est pour l'étranger un enseignement. Qu'on cesse donc de nous railler de l'autre

---

FEUILLETON DU 4 JUIN 1883 — 25 —

LE

CRIME DES AIRELLES

PAR

SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX AGENTS

II

Le vieux renard à l'œuvre

De sept à neuf heures du soir, la gare de Paris-Lyon-Méditerranée offre le spectacle le plus animé. Dans la grande salle où s'ouvrent les guichets, c'est une succession non interrompue de voyageurs qui viennent chercher leur ticket jusqu'au départ du dernier train : il y en a pour toutes les directions du Sud : rapide de Marseille, express de Genève, mixte du Bourbonnais, sans compter les omnibus de banlieue.

La clientèle de cet important railway est des plus variées, surtout au mois de septembre : Anglais en tournée sur le continent, écoliers, gens d'affaires en vacances, provinciaux qui retournent dans leurs départements après avoir allégé leur bourse en vivant fort mal à Paris ; négociants ayant fait leurs commandes, représentants de commerce allant offrir ce qu'on est convenu d'appeler l'article de Paris. — Les uns ne portent qu'une simple valise à la main, d'autres sont escortés de nombreux colis, dont il faut surveiller la pesée sur la bascule.

Peu à peu l'ordre se fait dans cette confusion, les voyageurs se classent et s'entassent dans les salles d'attente.

C'est au milieu de ce brouhaha que le faux photographe fit son entrée dans la grande salle. Comme il était en avance, il s'assit sur un banc pour attendre, regardant les allants et venants, avec la curiosité machinale de ceux qui n'ont rien de mieux à faire que d'occuper leur temps.

Il était à peine installé, qu'il vit entrer le marquis des Airelles et sa pupille ; cette dernière avait peine à le suivre tant l'excellent homme craignait d'être en retard : il s'était donné tellement de mouvement qu'il suait à grosses gouttes.

— Nous avons encore quinze minutes, objecta la jeune fille, qui cherchait à modérer son compagnon.

— Quinze minutes ? Ce n'est pas trop pour prendre nos bagages : attends-moi contre la barrière !

Léonce Follefeuille n'avait perdu aucun détail de cette petite comédie. La scène du départ de M. Perrichon se répète cent fois dans la même soirée, avec des variantes plus ou moins originales.

— Voyons s'ils me reconnaîtront, fit-il, en allant se ranger vers ses nouveaux amis, lorsque la distribution des billets commença. Son expérience eut tout le succès qu'il espérait : ni Thérèse ni le marquis ne devinèrent sa présence.

— Allons se dit-il, je n'ai pas trop vieilli; c'est d'un bon augure pour le résultat de ma campagne.

Le châtelain avait pris un billet de première et retenu un coupé; plus modeste, le policier se contenta d'une place de seconde.

Les séparations des salles d'attente de différentes classes sont assez basses pour permettre aux voyageurs de se voir. Mlle de Cerneuse les parcourut du regard pour tâcher de savoir si l'agent ne s'y trouvait pas, mais cet innocent espionnage n'eut aucun résultat; elle eut beau scruter chaque visage, aucun d'eux ne lui rappela les traits de l'habitant du collage du boulevard Mailiot. Elle avait bien remarqué l'homme porteur d'une sorte de sac de fantassin, mais il y avait si peu de rapport entre lui et le personnage en question qu'elle ne fit point le moindre rapprochement.

Lorsque l'heure du départ fut proche, l'ancien agent, qui tenait à avoir une bonne place, se tint debout contre la porte afin d'arriver un des premiers aux voitures.

Grâce à cette stratégie, il put choisir à son aise et s'installer commodément : il plaça sa valise et son appareil dans le filet, puis il se pelotonna dans son coin. Fidèle à la recommandation de Brigitte, il avait remplacé son chapeau de feutre par un bonnet de soie noire.

Le compartiment ne tarda pas à se remplir; une seule place était encore vacante en face de lui, lorsqu'un dernier voyageur vint l'occuper.

C'était un grand garçon âgé d'une trentaine d'années, ayant la tournure d'un sous-officier retiré du service.

Follefeuille, en l'apercevant, eut un léger tressaillement; aussitôt il se renfonça dans son angle, après avoir eu soin d'abattre son bonnet, jusque sur les yeux.

Lorsque le train fut en marche, ce dernier venu sortit de son étui une pipe en terre, qu'il remplit lentement de l'espèce de tabac appelé caporal.

— Il est sans gêne, ce garçon, pensa Follefeuille, il devrait au moins demander la permission à ses voisins.

Le tumeur n'était pas aussi mal appris qu'il le supposait ; avant de frotter son allumette, il eut soin d'interroger ses compagnons de voyage.

— Il commença par son vis-à-vis : monsieur, lui demanda-t-il, la fumée ne vous incommode pas?

— Je suis fumeur, répondit Follefeuille, sans sortir de l'ombre.

— Si vous le désirez, je vous passerai ma blague, reprit le questionneur ?

— Merci, je ne fume que le matin.

— Pas causeur, celui-là, pensa le grand jeune homme qui alluma sa pipe, après avoir obtenu l'assentiment des autres voisins.

L'ancien agent, dans le but probable de mettre fin à toute la velléité de conversation, ferma les yeux, faisant semblant de dormir: sans que personne ne s'en doutât, il se livrait à un monologue intérieur.

— C'est bien mon ancien subordonné, Pierre Jousselin: où diable va t-il ?... sans doute une mission en province ?.. j'aime après tout autant qu'il ne me reconnaisse pas. Brigitte a vraiment eu une excellente idée en mettant ce bonnet dans la valise ! Ce pauvre Jousselin n'est pas un aigle, tant s'en faut; si je ne craignais pas de me démasquer, j'essaierais de le confesser !... A quoi bon? Que m'importent les affaires du gouvernement!... il s'agit sans doute de quelque mic-mac politique!... On l'envoie peut être surveiller l'esprit public ?... Du reste, ces choses-là ne m'intéressent guère mieux vaut faire un bon somme.

La trépidation du chemin de fer aidant, on n'avait pas dépassé Fontainebleau, qu'il dormait à poings fermés.

Ce ne fut que dans la gare de Nevers qu'il se réveilla, un employé venait d'ouvrir la portière en criant à tue-tête : — « Les voyageurs pour Cercy-la-Tour, Clamecy, descendent ! » Follefeuille prit sa valise, remit son sac sur son dos pour passer dans le train de correspondance: il fut suivi par Pierre Jousselin.

— Singulier ! fit Follefeuille, en conservant son incognito, fort singulier ! Ce serait vraiment singulier que cet imbécile eût été chargé de la même affaire que moi !... Rien d'impossible à cela ; le parquet de Château-Chinon a peut-être demandé un agent au ministère de la justice. Seulement la préfecture aurait pu choisir un plus fin limier. Jousselin ne connait que la grosse rubrique du métier !... On ne devrait l'employer que pour les affaires ordinaires !... Enfin, on verra !... Si mes prévisions sont fondées, loin de me gêner, il me servira !...

Il en était là de ses réflexions lorsque le chef de train annonça la station de Vandenesse ; son compagnon s'empressa de descendre.

La ligne de Nevers à Clamecy dessert Château-Chinon par la gare de Moulins-en-Gilbert ; à chaque train, des omnibus attendent les voyageurs qui se rendent dans cette localité. Celui dans lequel Léonce Follefeuille monta était une de ces anciennes diligences dont les messageries nationales se servaient avant l'achèvement du grand réseau de nos chemins de fer. Une lourde machine avec rotonde, intérieur, coupé et impériale. L'ancien policier, qui ne dédaignait aucun moyen de s'instruire, préféra se placer sur la partie élevée de la voiture à côté du conducteur.

De ce poste, il pourrait examiner le pays à son aise ; de plus, il jouirait de la société de son automédon. Ce dernier avantage le séduisait particulièrement, car il espérait le faire causer de l'affaire qui le préoccupait tant. Il avait entendu une version, celle du château des Airelles ; il désirait connaître la manière de voir du public.

Il n'y avait pas un quart d'heure que le véhicule était en mouvement, et déjà la conversation roulait sur l'histoire qui était la grosse nouvelle de la région ; les détails donnés par Mlle de Cerneuse étaient en tout conformes à ceux qui circulaient dans le pays.

— Eh bien ! camarade, fit le faux photographe, en offrant un cigare, quelle est l'opinion du public ? Croit-on que le peintre Gervais serait réellement l'auteur du crime ?

— Pour cela, bourgeois, les avis sont diablement partagés : les uns, Me Poliveau en tête, soutiennent que les juges sont plus aveugles que des taupes et que l'innocence du prévenu sera reconnue.

— Quel est ce Me Poliveau dont vous parlez, conducteur ?

— C'est le premier avocat de la ville. Un malin, qui faisait l'impérialiste sous Napoléon III et qui, depuis, est devenu le radical le plus enragé ; il dénonce tous les anciens fonctionnaires... on dit qu'il convoite la place du procureur de la République ; aussi ne manque-t-il aucune occasion de dauber celui qui occupe ce poste ; si M. de la Vauvinière dit blanc, l'avocat soutient noir, ce qui ne les empêche pas de prendre leurs repas dans la même pension. On dit qu'il y a de jolies prises de bec entre eux chez la veuve Randoux ; c'est le nom de la femme qui tient le restaurant.

— Puisque nous parlons auberge, fit Follefeuille, pourriez-vous m'indiquer la meilleure cassine de la localité ? Je tiens à bien vivre sans beaucoup de dépenses.

(*A suivre.*)